

QUELQUES CONSEILS POUR DÉBUTER DES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES DANS LE CANTON DE FRIBOURG

1.- Recherches préliminaires

Avant de consulter registres et documents officiels, le généalogiste se renseignera tout d'abord auprès de sa famille proche et éloignée. Il recherchera des photos, des livrets de famille, des actes notariés, des généalogies même lacunaires, etc. Une première visite aux Archives de l'Etat lui permettra peut-être d'y trouver une généalogie ou des notices sur sa famille.

Des personnes âgées pourront lui fournir divers renseignements sur la vie et le caractère d'un ancêtre proche et sur "l'histoire de la famille". Informations et légendes qui seront confirmées ou démenties par la suite....

2.- Etat civil

Dans le canton de Fribourg, comme dans le reste de la Suisse, l'état civil laïc débute en 1876. Les naissances, mariages et décès sont inscrits dans **la commune de domicile** ainsi que dans **la ou les communes d'origine**.

Les mesures de protection des données personnelles ont soumis à un délai de 120 ans la consultation des registres d'état civil par un particulier. Le chercheur doit donc en premier lieu, demander une autorisation (voir au dos) délivrée par l'état civil cantonal (M. Jean-Pierre Coussa, Chef de service, Pérolles 2, Case postale 471, 1701 FRIBOURG (tél. 026. 305.14.17).

Muni de cette autorisation, le généalogiste s'adressera tout d'abord, par écrit, à l'état civil de son district d'origine qui possède également un "*registre des familles*" ou "*registre des bourgeois*", établi à partir de 1920 mais qui permet parfois de remonter jusque vers les années 1850.

Etat civil de la SARINE, rue des Chanoines 1, 1700 Fribourg (026 305.75.25; ec-sarine@fr.ch)

Zivilstandsamt des SENSEBEZIRKS, Amthaus, 1712 Tafers (026 305.75.80; ec-sense@fr.ch)

Etat civil de la GRUYERE, Av. de la Gare 2, 1630 Bulle (026 305.75.50; ec-gruyere@fr.ch)

Etat civil du LAC, Pestalozzi 10/12, 3280 Morat (026 305.75.90; ec-lac@fr.ch)

Etat civil de la GLANE, C.P. 204, 1680 Romont (026 305.75.60; ec-glane@fr.ch)

Etat civil de la BROYE, C.P. 686, 1470 Estavayer-le-Lac (026 305.75.40; ec-broye@fr.ch)

Etat civil de la VEVEYSE, C.P. 285, 1618 Châtel-St-Denis (026 305.75.70; ec-veveyse@fr.ch)

3.- Registres de paroisses

Avant 1876, il faut consulter les registres des baptêmes, mariages et décès de la **paroisse de domicile** de ses ancêtres. Aucune autorisation n'est nécessaire pour consulter ces registres paroissiaux qui n'ont que rarement été conservés avant le XVIIIe siècle. Ils ont été en grande partie microfilmés par les Archives de l'Etat. Ni les prêtres, ni le personnel des Archives ne font de recherches généalogiques. Le chercheur devra lui-même parcourir ces registres qui, rédigés en latin, sont généralement dépourvus de tout répertoire alphabétique.

4.- Autres sources aux Archives de l'Etat

Lorsque les registres de l'état civil et des paroisses ne peuvent plus fournir d'indications, le généalogiste complétera ses recherches aux Archives de l'Etat en consultant divers fonds tels que les registres des notaires, les grosses (paiement des cens et dîmes sous l'Ancien Régime = sorte de registre d'impôt et de registre foncier), les fonds des bailliages (rôles militaires, parchemins, etc.), les registres de l'assurance des bâtiments à partir de 1812, les registres et plans cadastraux à partir de 1850 etc. Les recensements de la population, qui ont été établis par commune et par famille de 1811 à 1880, constituent également une précieuse source d'information.

Les Archives de l'Etat se trouvent à la route des Arsenaux 17 dans le quartier de Pérolles. Elles sont ouvertes au public le lundi de 9.00 h. à 12 h. et de 13.30 h. à 17.30 h. et du mardi au vendredi de 7.30 h à 12.00 h. et de 13.30 h. à 17.00 h. Pour consulter les registres paroissiaux et les recensements qui ont été microfilmés, il est indispensable de prendre rendez-vous aux Archives : Tél. 026 305.12.70; e-mail : lhommemc@fr.ch. Site internet des Archives : www.fr.ch/aef/. Un *Guide des Archives* est disponible à la réception.